MACHINESEEKER

CONTRAT D'ACHAT pour la vente d'une machine

1. VENDEUR

☐ Privé ☐ entrepreneur

Société

Téléphone

Vendeur

Rue, numéro de la maison

Code postal

Ville

Numéro de pièce d'identité (Facultatif)

Autorité de délivrance (Facultatif)

Date de naissance (Facultatif)

2. ACHETEUR

☐ Privé ☐ entrepreneur

Société

Téléphone

Acheteur

Rue, numéro de la maison

Code postal

Ville

Numéro de pièce d'identité (Facultatif)

Autorité de délivrance (Facultatif)

Date de naissance (Facultatif)

3. MACHINE (veuillez remplir, dans la mesure du possible)

Type de machine

Fabricant, Marque

Type, Désignation du modèle

Numéro de série ou Numéro du véhicule

Année de construction ou Première immatriculation

Heures de service ou kilomètre

4. PRIX D'ACHAT

Prix d'achat net €

taxe sur la valeur ajoutée (TVA) %

Prix d'achat total €

Prix total en toutes lettres

Numéro fiscal, Numéro de TVA intracommunautaire

Numéro de facture

5. RESPONSABILITÉ POUR VICES MATÉRIELS ET GARANTIE

La machine est vendue à l'exclusion de toute garantie pour vices matériels. Cette exclusion ne s'applique pas aux demandes de dommages-intérêts résultant de la responsabilité pour vices matériels, qui sont basées sur une violation intentionnelle ou par négligence grave des obligations du vendeur ou de ses auxiliaires d'exécution, ainsi qu'en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé. Si le vendeur est un professionnel et l'acheteur un particulier, le délai de garantie est d'un an. Le cas échéant, les éventuels droits restants à l'encontre de tiers au titre de la garantie des vices matériels sont cédés à l'acheteur.

6. I. INFORMATIONS DU VENDEUR

1. Le vendeur garantit,

1.1. que la machine, y compris les équipements supplémentaires et les accessoires, est sa propriété exclusive et sans restriction.

1.2. que la machine possède l’équipement supplémentaire ou les accessoires suivants :

2. Le vendeur déclare que la machine, pendant la période où elle était sa propriété

☐ ne présente que les dommages ou sinistres suivants (nombre, nature et étendue) :

7. II. EXPLICATIONS DE L'ACHETEUR

1. L’acheteur reconnaît que la machine demeure la propriété du vendeur jusqu’au paiement intégral du prix d’achat.

8. III. ACCORDS PARTICULIERS

Les accords spéciaux suivants ont été conclus :

Ville, date

Ville, date

Signature du vendeur

Signature de l'acheteur

9. L'ACHETEUR CONFIRME LA RÉCEPTION.

☐ Machine reçue

Lieu, date, heure

Signature de l'acheteur

10. LE VENDEUR CONFIRME LA RÉCEPTION.

☐ Prix d'achat reçu

☐ Un acompte d'un montant de €

Lieu, date, heure

Signature du vendeur

11. AVIS DE RESPONSABILITÉ

Machineseeker décline toute responsabilité quant à l'exhaustivité et l'exactitude du modèle de contrat de vente, à toute inexactitude ou erreur d'application du droit, et n'offre aucune compensation pour les revendications non satisfaites pouvant découler de l'achat. Toutes les demandes de responsabilité concernant des dommages matériels ou immatériels causés par l'utilisation ou la non-utilisation des informations présentées, ou par l'utilisation d'informations erronées ou incomplètes, sont fondamentalement exclues, sauf preuve d'une intention délibérée ou d'une négligence grave de la part de Machineseeker.jp. **Ce contrat d'achat est régi par le droit allemand.**